

Conseil de quartier princesse

Réunion du lundi 26 avril 2021

Grand Paris Aménagement représenté par Mme Gérome : ZAC Princesse

Présentation faite par Mme Gérome

- Le parc nord-ouest
- Le mobilier urbain
- L'avancement de la commercialisation des logements
- Le plan de circulation des chantiers
- Le planning des travaux d'aménagement

La ZAC représente 16 hectares au total : 10 hectares d'espaces publics ; 3,6 hectares espace arboré (Parc Nord-Ouest) ; aires de jeux ; jardins partagés ; ouvrages d'eau

- Le Parc Nord-Ouest

« Parc Robert de Montesquiou »

265 arbres à planter, 18 essences

Plantation d'arbustes

Effort de plantation pour lui donner une qualité paysagère et préserver la biodiversité

- Le mobilier urbain

- Différents types d'éclairage : 3 : candélabres ; suspensions (dans la treille) ; projecteurs
- Mobilier sobre avec éléments en bois : bancs, chaises, transats
- Serrurerie : clous pour délimiter les places de stationnement, potelets pour sécuriser les voies piétonnes, arceaux vélo
- Aires de jeux « métal et corde » et « bois et corde » pour les 3-6ans et 6-12 ans, terrain multisport, aires de fitness (adultes et juniors)
- Déchets : 48 corbeilles prévues, certaines avec tri sélectif

- La commercialisation des programmes immobiliers

Cogedim, Ogic, Nexity et Sogeprom : 4 lots, 236 logements

Quasiment tous les logements sont vendus

Suivi des travaux par les architectes de conception

- Plan de circulation des travaux

Accompagnement de la circulation des camions avec affichage via panneaux dans les rues adjacentes et dans la ZAC

Présence de deux hommes sécurité à chaque entrée de la ZAC

Possibilité de signaler anomalies sur le site internet de GPA

- Calendrier prévisionnel de livraison des travaux

Printemps 2022 :

- Esplanades (construction marché forain en cours d'étude)
- Parc Nord-Ouest
- Mise en eau du lac (travaux de terrassement débutent dans quelques semaines)
- Serpentine et pelouse
- Arrivée des premiers habitants (lot Cogedim)

2022 - 2023 : échelonnement de livraison des logements

2024 : démolition gymnase actuel et ouverture entrée nord via avenue de Verdun

Temps de question (membres du Conseil de Quartier) / réponse (Mme Gérome) :

Question : campagne de plantation d'arbres l'an dernier (et cette année) qui n'ont pas été arrosés donc arbres morts

Réponse : pas d'inquiétude, les arbres sont sous garantie, replantation si ne survivent pas à 1 an. Certains arbres ont fait l'objet d'un diagnostic phyto sanitaire, de tests de traction et ont été abattus si résultats non satisfaisants. Beaucoup d'arbres tombés suite tempêtes de ces derniers mois.

Question : date et zones d'accès au parc Robert de Montesquiou ?

Réponse : 3 accès possibles : depuis les esplanades de l'Hôpital, par le cours nord (par le gymnase), par le petit cimetière de l'Hôpital qui débouchera rue de Verdun.

Question : Quid des logements sociaux ? Sont-ils dans les logements mentionnés ?

Réponse : 3 bailleurs sociaux dont les travaux sont en cours (lots supplémentaires)

Question : Par quoi est remplacé le gymnase ?

Réponse : Placette avec résidence personnes âgées

Près de la Crèche : construction d'équipements neufs avec gymnase et maison des associations + construction d'une cantine commune

Question : quelle sécurité pour empêcher les scooters ? Des tourniquets anti scooter et anti moto ?

Réponse : oui, aux entrées piétonnes

Question : éclairages permanents ou qui se déclenchent au passage ? Pour éviter les trafics en tous genres

Réponse : joker > éléments de réponses à venir

Question : y a-t-il eu des études pour implanter les mobiliers urbains et les sécuriser ? Tous les mobiliers doivent être suffisamment éclairés

Réponse : joker > éléments de réponses à venir

Question : quid des couvercles sur les corbeilles pour ne pas que les corbeaux viennent piocher ?

Réponse : les corbeilles ont des couvercles

Question : attaques frelons asiatiques : nid signalé en 2019 (pas enlevé, GPA a refusé accès au prestataire de la Mairie), autre nid en 2020 mais pas d'info s'il a été enlevé

Réponse : le nid a été retiré

Question : jardins partagés : installation de zones de compostage partagé ?

Réponse : à voir avec la ville

Question : y aura-t-il des nichoirs pour d'autres espèces que les chauves-souris ?

Réponse : oui, à l'étude, la ZAC fait l'objet d'une attention très suivie pour préserver la biodiversité

Question : on voit des promeneurs soir et weekend dans les zones de travaux

Réponse : gardien qui est là tous les soirs et weekend parce qu'en phase de terrassement, grande vulnérabilité du site. Toujours possible de signaler sur le site internet de la ZAC

Question : préoccupation par la circulation, une sortie des véhicules par le Chemin de Ronde : avez-vous réalisé des études sur l'augmentation du trafic ? Ainsi que le passage des camions poubelles etc...

Réponse : des études ont été réalisées pour modélisation du trafic Chemin de Ronde et rue de l'Ecluse, réfléchir à quelle manière pour améliorer les aménagements (carrefours à feux, alternance des stationnements...) et limiter vitesse, vue avec le Vesinet et Croissy : adhésion des deux communes

Question : quid du cimetière ?

Réponse de Mme Vicq-Appas : sujet en cours, relance de l'Etat pour le rachat par la Ville (1€), un budget est prévu pour réhabiliter le cimetière (murs, bâtiments de l'entrée et reste des tombes)

Question : accès au parc : QUAND ?

Réponse : Fin premier trimestre 2022 > rétrocession du foncier par GPA à la collectivité (fin de la responsabilité de l'aménageur GPA)

GPA a acheté la totalité de la ZAC en 2014, en a revendu une partie à des promoteurs et rétrocèdera le reste à la commune pour 1€ à l'issue de l'aménagement

Question : où sont les logements sociaux ?

Réponse : 20 logements près du lot Cogedim, 50 logements près du lot Nexity par Immobilière 3F, Séquence (résidence spécialisée ?) CDC Habitat, 50 logements sociaux. Les logements sociaux sont dans des bâtiments à part, pas de mixité

Question : sur le plan, on voit des zones vertes, à qui vont-elles appartenir ?

Réponse : à la commune, GPA ne s'occupe que du portage foncier, tous les espaces verts seront publics

Question : quid de l'aménagement du lac et de son oxygénation ?

Réponse : préoccupation qui a retenu une attention particulière, installation d'une pompe qui permet d'amorcer une circulation d'eau en continu, alimentation permanente par la rivière, et plantation de plantes aquatiques filtrantes pour faire vivre ces espaces et en faire une nouvelle zone de biodiversité